

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Lettre ouverte de Mgr l'archevêque aux journaux de Montréal. — III Près du berceau du Christ. — IV Le petit Criquet : conte de Noël. — V Ordinations. — VI Informations. — VII Les mille Ave de Noël. — VIII Aux prières.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**Cathédrale.** — *Samedi le 24.* — A minuit grand'messe solennelle.

*Dimanche le 25.* — A 10 heures, messe pontificale suivie de la bénédiction papale ; à 3.15 heures, vêpres, clôture de la retraite des hommes, sermon et bénédiction solennelle du saint Sacrement.

*Mercredi, le 28* — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

## ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

*Dimanche le 25 décembre,* on annonce les fêtes de saint Etienne, de saint Jean, de la Circoncision — et, dans le diocèse de Montréal et de Valleyfield, le chant du *Veni Creator*, le 1<sup>er</sup> janvier. J. S.

## TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL** — *Dimanche, le 8 janvier.* — Solennité des titulaires de Sainte-Geneviève (Berthier et île de Montréal).

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — *Dimanche, le 8 janvier.* — Solennité du titulaire de Saint-Télesphore. S. J.

## ORDO DES FIDÈLES

*Dimanche, le 25, Noël 1<sup>re</sup> cl.* — A la messe chantée, la nuit et le jour, tous s'agenouillent pendant le chant du v. *Et incarnatus... factus est.* A la 2<sup>e</sup> messe mém. de Ste Anastasie ; à la 3<sup>e</sup> messe, à la fin, évang. de l'Épiphanie. — II vêpres, mém. de S. Etienne. J. S.

## LETTRE OUVERTE DE MGR L'ARCHEVEQUE

### Aux journaux de Montréal

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1898.

Monsieur le Directeur,

Quelque temps après ma consécration épiscopale, presque tous les journalistes de Montréal, obéissant à un sentiment qui m'honorait certes autant qu'il leur faisait honneur à eux-mêmes, sont venus ensemble à l'archevêché, pour féliciter, dans mon humble personne, l'élu du Saint-Siège ; mais surtout pour m'apporter l'assurance de leur soumission entière à toute direction épiscopale, que je croirais utile de donner en matière de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toute sorte que faisaient naître, dans mon âme, les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain-Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éloquente adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint-Père vous sont du reste déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer lui-même, dans un document qui a été publié par plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cet échange d'estime et de confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper ; mais il me semble qu'interrogés au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que dans l'exécution de ces promesses j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée pour moi de vous

exprimer  
jours retr  
qui m'avai  
personnes

A ce té  
seulement  
mes esj ér  
ordre de c  
des lumièr  
ainsi voloz  
intérêts su  
résultats n

Convain  
de l'heuret  
tueux des  
contre de  
journal ou  
nence de  
pressant ap

Ne soye  
arrive par v  
privée, mai  
qui suit la  
vous serait  
me fait une  
en même te

Ces obser  
tunité ne se

Très souv  
journal sont  
minelle. Tot  
et les instrui  
ont interrog  
paix ; et pui  
avec complai  
sciemment, s  
dessins et ces

Quelle pât  
âge et de tou

exprimer un désir, ou de vous faire quelques observations, j'ai toujours retrouvé en vous le même journaliste dévoué, le chrétien soumis, qui m'avait assuré de son respect et de sa déférence à l'égard des personnes préposées par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Eglise.

A ce témoignage, monsieur le directeur, doit encore s'ajouter non seulement l'expression de mes remerciements ; mais aussi celle de mes espérances. Rien n'est plus puissant, en effet, pour le bien en tout ordre de choses, que le journalisme. Et si les publicistes, s'éclairant des lumières de la foi et s'inspirant de ses enseignements, se laissent ainsi volontiers diriger par l'autorité religieuse chaque fois que les intérêts supérieurs des âmes et des mœurs sont en jeu, quels heureux résultats ne sommes-nous pas en droit d'attendre !

Convaincu de l'absolue justesse de cette observation, c'est-à-dire, de l'heureuse influence infailliblement exercée par le journal respectueux des saintes lois de l'Eglise et de la morale chrétienne, et par contre de l'influence néfaste non moins infailliblement exercée par le journal oublieux de ces mêmes lois ; convaincu aussi de la permanence de vos bonnes dispositions, je viens aujourd'hui faire un pressant appel à votre esprit chrétien.

Ne soyez pas étonné, monsieur le directeur, si cet appel vous arrive par voie extraordinaire, sous forme non plus de communication privée, mais de lettre ouverte. Ce n'est point l'avertissement public qui suit la monition secrète restée inefficace. Non ! mais j'ai cru qu'il vous serait plus facile de vous conformer à la direction que le devoir me fait une obligation de vous donner, si mes observations étaient, en même temps, mises sous les yeux et des journalistes et des lecteurs.

Ces observations seront brèves, car ni leur gravité ni leur opportunité ne sauraient être mises en discussion.

Très souvent, monsieur le directeur, des pages entières de votre journal sont couvertes de gravures représentant quelque scène criminelle. Tout est là : l'assassin, ses complices, la victime, le théâtre et les instruments du crime. Vos reporters ont aussi tout visité, ils ont interrogé tour à tour le meurtrier, les témoins, les agents de la paix ; et puis le minutieux compte-rendu de leurs enquêtes vient avec complaisance s'étaler au frontispice de votre publication. Inconsciemment, sans doute, on ira même jusqu'à encadrer quelquefois ces dessins et ces récits de commentaires qui ressemblent à des apologies.

Quelle pâture quotidienne pour des milliers de lecteurs de tout âge et de toute condition ! Je tremble à la pensée des images que ces

peintures et ces descriptions malsaines déposent et gravent peu à peu, si profondément, dans l'esprit du peuple. En effet, il n'est rien de plus dégradant que le spectacle habituel du vice et la fréquentation des malfaiteurs. L'expérience le prouve, de nombreux jugements rendus par les tribunaux le démontrent : que de faits se presseraient de ce chef sous ma plume si j'entreprenais de les relater ici. Et sur ce point, les moralistes de tous les temps et de tous les pays sont absolument d'accord avec les juges. L'honneur chrétien d'ailleurs ne repousse-t-il pas ces tristes exhibitions de la perversité humaine ? La loi de l'Evangile enfin condamne énergiquement cette sorte de publicité retentissante, démoralisante, souverainement outrageante pour le Dieu très saint qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Sans doute, monsieur le directeur, il ne vous est pas défendu de donner une certaine publicité aux crimes qui se commettent, cela peut être indifférent, utile quelquefois. Mais en pareille matière il est une réserve qui s'impose, des limites qu'il ne convient pas d'outrépasser. Annoncer le meurtre ou le suicide, accorder quelques lignes aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, rechercher les motifs et les causes d'un acte si odieux pour en montrer la honte et l'ignominie, c'est l'exercice honnête d'une liberté que personne ne songe à vous contester. Mais aller au delà, revenir sans cesse sur les détails de la pire corruption, renchérir tous les jours sur les malsaines illustrations de la veille, n'est-ce pas là faire dégénérer la liberté en licence coupable ? n'est-ce pas ravaler une des plus hautes et plus nobles professions, celle du journaliste catholique ?

Vous bannirez donc à l'avenir, monsieur le directeur, des colonnes de votre journal toutes ces gravures et tous ces récits malfaisants. Vous craindrez d'amoindrir les caractères, d'énervier les âmes, de réveiller les mauvais instincts qui sommeillent au fond des cœurs. Vous craindrez de corrompre l'esprit d'un si grand nombre d'ouvriers, de jeunes gens, de jeunes filles, d'écoliers et d'enfants.

Je vous le demande au nom de vos plus chers intérêts : à quoi vous servirait-il d'accumuler des bénéfices en perdant les âmes ? Je vous le demande au nom de l'honneur du pays, au nom surtout de la morale et de la religion. Je me hâte de l'ajouter, je vous en prie aussi au nom de ces pères et de ces mères de famille, qui sont venus me supplier d'élever la voix en faveur de l'innocence si gravement compromise de leurs enfants ; je vous en prie au nom de tant de citoyens qu'une telle publicité offense dans leur dignité d'homme et de chrétien.

Ah ! je  
l'on puisse  
d'hui aime

Raison d  
Le mal est  
l'arrêter.

plus insati

Si un fil  
donnez do  
ont faim !  
pervertir c

Et puis  
crimes, et  
sur l'espri  
de hantise,  
les grandes  
l'or, les pa  
conscience  
souvent co  
yeux du  
vivante, in  
tances, ave  
été vu. C'  
coupable al

Vous ne  
ble respons

J'en suis  
efficace à ce  
criminelle.

Cette rés  
famille, tou  
neur du no  
moi. Dieu !

Bien que  
la direction  
ou hebdom  
devoir de la

Veuillez  
timents res

Ah ! je connais bien l'objection, l'unique objection sans doute, que l'on puisse opposer à mon appel et à mes prières : le lecteur aujourd'hui aime ces récits et ces gravures, il les demande, il les veut.

Raison de plus, monsieur le directeur, de les lui refuser absolument. Le mal est déjà assez grand ; il ne faudrait pas l'augmenter, il faut l'arrêter. Autrement cette curiosité perverse deviendra de plus en plus insatiable ; elle exigera bientôt des scandales éhontés.

Si un fils demandait du poison à son père, le lui donnerait-il ? Ne donnez donc pas quotidiennement à vos lecteurs le poison dont ils ont faim ! parce que déjà les mauvaises publications achèvent de pervertir chez eux tout sens moral.

Et puis, vous ne pouvez pas l'ignorer, ces récits journaliers des crimes, et ces gravures qui en sont l'illustration, finissent par faire sur l'esprit une impression effroyablement délétère. C'est une sorte de hantise, de suggestion, d'obsession qui en résulte. Viennent ensuite les grandes infortunes, les déceptions amères, la jalousie, la soif de l'or, les passions mauvaises, l'intempérance surtout, soudainement la conscience se trouble, elle s'aveugle. Les scènes criminelles trop souvent contemplées se matérialisent en quelque sorte devant les yeux du pauvre malheureux. Cela devient comme une provocation vivante, inéluctable. Le crime enfin se répète, avec les mêmes circonstances, avec les mêmes détails, dans les conditions mêmes où il avait été vu. C'est de l'histoire que je fais en ce moment. Et le premier coupable alors, n'est-ce pas l'écrivain, n'est-ce pas le journaliste ?

Vous ne voudrez pas, monsieur le directeur, encourir une semblable responsabilité.

J'en suis sûr, vous avez déjà pris la résolution d'opposer une digue efficace à cet envahissement de l'image dangereuse et de la chronique criminelle.

Cette résolution, je la bénis de tout mon cœur, et tous les pères de famille, toutes les mères de famille, tous ceux qui ont souci de l'honneur du nom canadien et de la morale chrétienne, la béniront avec moi. Dieu lui-même vous en récompensera.

Bien que je n'adresse cette lettre qu'à *La Presse* et à *La Patrie*, la direction qu'elle donne regarde aussi tous les journaux quotidiens ou hebdomadaires de notre ville, et j'espère que tous se feront un devoir de la suivre.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

Nous nous faisons un agréable devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs le bel article dont le rédacteur du journal *La Presse* a fait précéder la lettre de Mgr l'archevêque.

Nous reproduisons aussi, avec plaisir, la note mise en tête de la même lettre par le directeur de *La Patrie*.

### La Presse

Nous publions ci-dessous la très importante lettre ouverte que Mgr l'archevêque de Montréal vient d'adresser aux journaux.

Disons de suite que cet appel épiscopal, si éminemment charitable et bienveillant, à la conscience des éditeurs contre les dangers et les maux du néo-journalisme, sera entendu par tous, avec tout le respect et toute la soumission que les fidèles doivent à leur pasteur. Et cet acte de loyale et entière adhésion, nous coûte d'autant moins qu'il est en conformité au programme fondamental de *La Presse*, et répond à nos propres convictions personnelles.

Comme le dit avec tant de vérité Mgr Bruchési, le journalisme est une puissance pour le bien ou pour le mal ; pour le bien, lorsqu'il contribue à la formation ou au développement de l'idée saine, dont dépendent l'ordre social et le bonheur des peuples ; pour le mal, lorsqu'il s'appuie sur sa base la fondation morale et religieuse, sur laquelle s'élève l'édifice de la civilisation chrétienne. Les vieux pays d'Europe souffrent plus aujourd'hui des campagnes de presse qu'ils n'ont souffert de l'entre-choc de leurs armées sur les champs de bataille. Les doctrines les plus subversives s'établissent sur les données de la publicité sans frein et sans contrôle.

Nous n'avons heureusement pas au Canada d'exemples de ce journalisme systématiquement hostile à l'ordre établi, qui comptent pour quelque chose. Au contraire, quelles que soient la nationalité ou les croyances de leurs écrivains, tous les grands journaux du pays font assaut de fidélité à nos institutions constitutionnelles, et parmi les publications catholiques, de déférence sans restriction envers l'autorité religieuse.

Aussi ce n'est pas contre le journalisme impie ou immoral à dessein que la vigilance du pasteur s'exerce en la présente occasion ; c'est plutôt contre la tendance envahissante de la littérature sensationnelle que les grands journaux quotidiens des Etats-Unis ont créée pour se

gagner  
rique.

Or, c  
les meill  
que, de  
la curios  
tenir le  
si hériss  
ne fit ja

C'est  
tunité, q  
chef vén

Nous  
emploie,  
salutaire  
sciences  
les ; enst  
une régl

Nous  
digne pi  
des acér  
nité déc  
sionnels  
cœur du  
lique.

Cette  
qu'elle  
Sous ce  
de lectet  
veillant

Mgr l  
la lettre  
vous ass  
conform

des us  
est tout u

gagner des millions de lecteurs, et qui agit de plus en plus en Amérique.

Or, ce genre de journalisme est, en quelque sorte, contagieux et les meilleures volontés du monde peuvent en subir l'influence, sans que, de parti-pris, elles sacrifient le principe moral à l'exploitation de la curiosité malsaine de la masse populaire. Les journaux ont à soutenir le même « struggle for life » que les individus, et sur ce chemin si hérissé de la lutte pour l'existence, l'étonnant serait que le journal ne fit jamais d'écarts.

C'est donc, en toute sincérité et en reconnaissant toute leur opportunité, que nous nous rendons aux prudentes recommandations du chef vénéré de l'Église de Montréal.

Nous sommes convaincu que l'autorité dont il est revêtu, et qu'il emploie, avec tant de sincérité, pour le bien des âmes, aura le plus salutaire effet : d'abord en éclairant le public sur le devoir de conscience de l'éditeur d'user de discrétion dans la diffusion des nouvelles ; ensuite en permettant à celui-ci d'observer, sans trop de sacrifices, une règle rigoureuse d'hygiène morale.

Nous ne doutons pas que la parole éloquente et pathétique du digne prélat, s'élevant, avec raison, contre la reproduction macabre des scènes de crime, contre la dramatisation des hideurs de l'humanité déchue et la dissection psychologique des héros de drames passionnels vécus, ne trouve un écho sympathique et vibrant dans le cœur du peuple canadien-français, si franchement honnête et catholique.

Cette intervention de la première autorité diocésaine détermine qu'elle doit être la physionomie du journal chrétien et catholique. Sous ce rapport, elle règle donc nos futures relations avec le monde de lecteurs, qui jusqu'ici nous a accordé le plus libéral et le plus bienveillant patronage.

### La Patrie

Mgr l'archevêque de Montréal a adressé à la *Patrie* et à la *Presse* la lettre dont nous donnons le texte entier à nos lecteurs. Nous pouvons assurer Sa Grâce que nous ferons tous nos efforts pour nous conformer à ses conseils et à ses désirs.

## PRES DU BERCEAU DU CHRIST

UELQUES heures seulement nous séparent de la grande solennité de Noël qui va revenir demain, ramenant les foules immenses dans nos églises, les réunions intimes au foyer, et, bon gré mal gré, un irrésistible sentiment d'allégresse au fond des cœurs. Avec la grâce si douce de ses souvenirs et la poésie ingénue de ses légendes, elle reste toujours et elle apparaît partout la fête populaire par excellence.

Mais pour quiconque, allant au delà des premières surfaces, se recueille quelques instants auprès de l'humble berceau du Christ, quelles vives lumières s'en dégagent ! Quels graves et décisifs enseignements bien propres à réveiller ou à raffermir une foi qui serait hésitante !

Dix-neuf siècles, en effet, se seront écoulés bientôt depuis le jour où des voix célestes faisaient entendre sur le berceau d'un enfant nouveau-né la parole libératrice qui apportait la paix au monde : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !* Et, tandis que le temps rejette si vite dans l'oubli tout ce qui n'est qu'humain, choses ou hommes, il est demeuré impuissant devant l'œuvre d'affranchissement commencée en ce jour dans un coin de la Judée. Bien plus, il n'a fait que la grandir d'une grandeur sans rivale.

La crèche de Bethléem, si pauvre, si froide et si nue, est devenue le tabernacle de marbre et d'or de nos églises, où un Dieu a trouvé le secret de se faire plus humble encore qu'un petit enfant pour se rapprocher davantage de l'homme et gagner plus sûrement son cœur.

L'étable, aux murs informes ou délabrés, est devenue cette multitude innombrable de temples, rivalisant d'or et de richesse, qui ont surgi sur toute terre chrétienne comme une floraison magnifique de foi ardente, de prière et d'amour.

Le cortège des premiers adorateurs, si chétif de condition ou de nombre, s'est transformé en ces foules immenses qui, dans toutes les langues, sur toutes les plages et sous tous les cieux, célèbrent la gloire et chantent l'amour du Sauveur du monde.

Le jour même de cette naissance qui, humainement, devait rester dans l'histoire une date inconnue, est devenu, au contraire, la date historique souveraine, le point central où tout le

passé at  
en un n

Le no  
dénombr  
le plus c  
celui de  
nomen, c  
et dans l

En vé  
vre surb



Criqu  
Et La  
Se tie  
Intriq  
Il n'a  
Neige  
Tomb  
Où le  
Mont  
Criqu  
L'Enf  
Passer  
Sa ceit  
Et les  
— « Q  
Et d'o  
— « J  
Il aime  
Il leur  
Et pui  
— « E

passé aboutit, où tout le présent se rattache, la règle du temps, en un mot, dans tout l'univers civilisé.

Le nom enfin de cet enfant que l'agent romain, chargé du dénombrement hébraïque, dut écrire sur ses tablettes comme le plus obscur et le plus dédaigné de tous, ce nom est devenu celui devant lequel tout autre nom s'efface, *nomen super omne nomen*, devant lequel « tout genou fléchit, au ciel, sur la terre et dans les enfers. »

En vérité, quelle transformation merveilleuse et quelle œuvre surhumaine !

## LE PETIT CRIQUET

Conte de Noël



AI ! Gai ! — C'est aujourd'hui, veille de la Noël,

Que le ramoneur vient ramoner au castel.

Criquet, six à sept ans, frimousse charbonnée,

Criquet, de haut en bas, racle la cheminée ;

Et Loïs, le petit châtelain très propre,

Se tient, sous le manteau, tout le temps en arrêt.

Intrigué, bouche bée et figure ravie,

Il n'a jamais rien vu de pareil en sa vie :

Neige blanche, dehors, neige très laide, ici,

Tombant de ce grand trou mystérieux, noirci,

Où le petit Criquet, vif comme une alouette,

Monte, monte, chantant là-haut sa chansonnette.

Criquet descend. — « Bravo, lui dit Loïs, bravo !

L'Enfant Jésus pourra, vienne Noël nouveau,

Passer par là, sans y salir sa robe blanche,

Sa ceinture, couleur d'azur ou de pervenche,

Et les sandales d'or où posent ses pieds nus. »

— « Qui ça, répond Criquet, qui ça l'Enfant Jésus ?

Et d'où lui vient ce nom charmant et délectable ? »

— « Jésus, c'est le bon Dieu, né dans une humble étable ;

Il aime les petits enfants sages et doux ;

Il leur donne à Noël, des bonbons, des joujoux. . .

Et puis au Paradis, il les place lui-même. »

— « Et le petit Jésus m'aimera si je l'aime,



Polichinelle ou bien cheval, le mors aux dents ;  
 Et j'y compte, et je vais l'attendre, ici dedans. . .  
 Petit Jésus, ami des petits, oh ! viens vite,  
 Viens voir comme pour toi mon cœur d'amour palpite ! »  
 Les heures cependant, oiseaux effarouchés,  
 Les heures s'envolaient de clochers en clochers,  
 Et passaient au-dessus de lui, lentes, sonores,  
 Messagères du chœur des prochaines aurores.  
 Et Criquet regardait, tout là-haut, dans l'azur,  
 Le rectangle du ciel, mystérieux et pur  
 Et profond, où Jésus, petit Jésus, son Maître,  
 En un grand nimbe d'or va bientôt apparaître.  
 Criquet songeait aussi, sans doute, au compagnon  
 Dont Lois lui parlait, compagnon de carton,  
 Un très beau, très gentil, très bon polichinelle,  
 Mouvant jambes et bras au gré d'une ficelle,  
 Avec qui l'on fera tout de compte à demi,  
 Et qui va devenir tout de suite un ami. . .  
 Oh ! toi qui fus toujours aux humbles doux et tendre,  
 Noël, petit Noël, ne te fais plus attendre ! . . .  
 Encore une heure, lente et triste comme un glas. . .  
 Le froid saisit Criquet, il est gourde, il est las ;  
 Et les petits points d'or des plaines étoilées  
 Lui font juste l'effet de fleurettes gelées ;  
 Et cette impression seule glace Criquet,  
 Comme, en son pauvre trou de muraille, un friquet.  
 — « Oh ! dit-il, oh ! pourquoi l'Enfant Jésus que j'aime  
 Ne me mène-t-il pas au ciel à l'instant même ?  
 Est-ce qu'il ne va pas venir bientôt, bientôt,  
 Tendre au pauvre orphelin, au frère moricaud,  
 Sa douce main, toujours compatissante et bonne,  
 Et le soustraire aux coups qu'un dur maître lui donne ? »  
 Allégresse ou douleur, qu'est-ce qu'éprouve enfin  
 Criquet ? — Il ne sait pas. Est-ce le froid, la faim,  
 Ou l'accablant sommeil, ou quelque joie immense,  
 Où son cœur à ses maux va trouver allégeance ?  
 Criquet pâlit, pourtant, il sourit doucement :  
 Car il vient d'entrevoir là-haut son Roi charmant,  
 Son cher petit Jésus, avec sa robe blanche,  
 Sa ceinture, couleur d'azur ou de pervenche.



## ORDINATIONS

**D**IMANCHE, le 11 décembre, dans la chapelle intérieure de l'archevêché, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

### Tonsurés

*Pour l'ordre des Franciscains : MM. A. Jouve, A. Espinasse ;  
Pour le diocèse de Springfield : M. P. J. Meehan.*

Samedi, le 17 décembre, dans l'église cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

### Tonsurés

*Pour le diocèse de Montréal : MM. P.-J. Hefferman et J.-M. Melançon ;  
Pour le diocèse de Nesqually : M. A.-S. Fisher ;  
Pour le diocèse de Pembroke : M. J. Ryan ;  
Pour le diocèse de Portland : M. J.-A. Casey ;  
Pour l'ordre des Franciscains : MM. L.-M. Leprêtre, et L.-M. Gin.*

### Minorés

*Pour le diocèse de Montréal : MM. D.-F. Couvrette Z.-I. Dufort, I. Lachapelle, Z. Lippé, T.-E. Maréchal, A.-J. Roch, J. Hébert ;  
Pour le diocèse d'Antigonish : M. J.-W. McIsaac ;  
Pour le diocèse de Dubuque : MM. T.-G. Brady, M.-H. Casey, H.-W. Felder, I.-H. Friedmann, F.-C. Renier, A. Schaefer, I.-H. Schielmoeller ;  
Pour le diocèse des Grands-Rapides : M. C. Emperor ;  
Pour le diocèse de Hamilton : MM. J.-F. Crafton, I.-A. Lenhard ;  
Pour le diocèse de Hartford : M. I.-F. Ford ;  
Pour le diocèse de London : M. I.-A. Hanlon ;  
Pour le diocèse de Manchester : M. T. Redden ;  
Pour le diocèse de Pembroke : M. J.-J. Quilty ;  
Pour le diocèse de Saint-Jean, N.-B. : M. J. Hayes ;  
Pour le diocèse de Valleyfield : MM. A.-S. Normandeau, J.-M.-H. Phaneuf, W.-J. Vinet ;  
Pour l'ordre des Franciscains : M. R. deMaynard.*

**Sous-diacres**

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. E.-F. Aubertin, A.-E. Deschamps, I.-O. Godin, V.-J. Labelle, A.-J. Picotte, F.-X.-J. Piette, R.-J. Cadieux, A.-A. Ethier ;

*Pour le diocèse d'Antigonish :* M. M.-A. MacAdam ;

*Pour le diocèse de Dubuque :* MM. H.-J. Loosbrock, J. Murtagh, A.-S. Peikert ;

*Pour le diocèse des Grands-Rapides :* MM. J.-B. Abel, J.-E. Reid, A.-A. Studer ;

*Pour le diocèse d'Hartford :* MM. B.-M. Donnelly, H.-E. Quinn ;

*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe :* M. W.-J. Guillet ;

*Pour le diocèse de Springfield :* MM. G.-H. Gagnon, J.-J. Hussey ;

*Pour l'ordre des Franciscains :* MM. A. Jouve, G. Pelletier, A. Espinasse .

**Diacres**

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. Z.-E. Dubuc, D.-E. Dufault, J. Jetté, J. Jodoin, A. Lessard, S.-J. Renaud ;

*Pour le diocèse d'Hartford :* M. M.-P. Hard ;

*Pour le diocèse d'Ottawa :* M. E.-P. Fay ;

*Pour le diocèse de Portland :* MM. P.-E. Desjardins, A.-J. Laflamme ;

*Pour le diocèse de Providence :* M. W.-J. Fréhil ;

*Pour le diocèse de Syracuse :* M. E. S. Flynn.

**Prêtres**

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. J.-B.-E. Aubry, J.-J. Brien, B.-D. Brunel, G.-H. Chartier, W.-J. Clermont, H. Lachapelle, T.-F.-X. Lafrance, P. McDonald, P.-J.-B. Michaud, A.-J. Ouimet, F.-X. Tousignant ;

*Pour le diocèse de Burlington :* M. T.-F. Brown ;

*Pour le diocèse de Chatham :* M. J. Wheten ;

*Pour le diocèse de Dubuque :* MM. T. Conroy, L. Doulon, G.-I. Ehl, H.-J. Reinert, F.-X.-F. Rözeler ; A.-J. Wagener ;

*Pour le diocèse de Hamilton :* MM. C.-M. Brohmann, I.-P. Cummings, W.-C. Gehl ;

*Pour le diocèse d'Hartford :* M. J. Dolan ;

*Pour le diocèse de Manchester :* M. A.-A. Sylvestre ;

*Pour le diocèse de Peterborough :* M. J.-J. O'Brien ;

*Pour l*  
*Pour l*  
*Pour l*  
Meehan,  
*Pour l*

Dimar  
l'archevê  
de Mont

*Pour l*

Léon  
toire, cor  
romaine,  
louer de  
nibles et  
Siège est  
de 500,00

**D**

L'Osser

« Nous  
nal Ram  
grand'cro  
apportés  
Rome.

« Cette  
time prof  
personna  
de Sa Sai  
« Le fai  
pelle les i  
le cardin

*Pour le diocèse de Providence : M. H.-Z. Sylvestre ;*

*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. A.-H. Désourdy ;*

*Pour le diocèse de Springfield : MM. J.-E. Delehanty, P.-J. Meehan, P. Roy ;*

*Pour le diocèse de Syracuse : M. W.-A. Doyle.*

Dimanche, le 18 décembre, dans la chapelle intérieure de l'archevêché, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a été ordonné :

**Prêtre**

*Pour le diocèse de Montréal : M. J. Racine.*

**INFORMATIONS**

**Le Pape et les écoles libres de Rome**

Léon XIII, tout en préparant les actes du prochain consistoire, consacre sa sollicitude à la saine éducation de la jeunesse romaine, qui afflue aux écoles catholiques. Il a décidé d'allouer de nouvelles ressources pour agrandir les locaux disponibles et, au besoin, multiplier ces écoles. Le budget du Saint-Siège est déjà grevé de ce chef d'une dépense annuelle de plus de 500,000 francs.

**Décoration remise au cardinal Rampolla**

*L'Osservatore Romano* publie la note suivante :

« Nous sommes heureux d'apprendre que Son Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, vient d'être nommé chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Etienne. Les insignes lui ont été apportés par l'ambassadeur d'Autriche qui vient de rentrer à Rome.

« Cette haute distinction est une preuve de la très grande estime professée par les cours européennes et les plus distingués personnages des diverses nations pour le très fidèle ministre de Sa Sainteté.

« Le fait mérite d'autant plus d'être signalé que l'on se rappelle les insultes de la presse libérale italienne lancées contre le cardinal. »

### Ecoles laïques et moralité

A l'occasion d'une enquête ouverte par un journal de Paris sur l'influence relative des *idées religieuses et des bonnes mœurs* dans l'éducation, M. Georges Ohnet, le romancier connu, a répondu :

« L'éducation laïque a dans la *faillite des mœurs* une part de responsabilité formidable. L'esprit sectaire, en matière scolaire, a sévi avec une rage et une imprudence sans exemple.

« L'abaissement des consciences, la recrudescence des crimes, la précocité des scélérats, sont le résultat de la laïcisation à outrance. La *libre pensée* ne peut pas plus être une méthode d'éducation nationale que la *gréle* un procédé de culture agricole. Si le bon sens et la ferme piété des femmes de France n'avaient pas redressé bien des consciences faussées, le mal serait cent fois plus grand encore. »

### LES MILLE AVE DE NOËL

**L**ES renseignements que nous n'avions pu donner sur la dévotion des MILLE AVE en l'honneur du mystère de Noël, d'autres les ont trouvés et nous les ont charitablement communiqués.

Il y a effectivement une pieuse pratique de ce genre, qui est approuvée et indulgenciée par l'Eglise.

Nous la ferons connaître à nos lecteurs dans un prochain numéro.

Le texte que nous avons sous les yeux porte que « pour gagner les indulgences, il faut avoir pratiqué cette dévotion au moins les vingt derniers jours qui précèdent Noël ! »

Le renvoi à quelques semaines des renseignements désirés, ne privera donc personne d'un gain spirituel.

### AUX PRIERES

Sr Marie-Tharsile, née Eulalie Marin, professe converse des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Key-West.

M. David Perreault, décédé à Montréal.